

COMITÉ DE DIRECTION 25/11/2024 PROCÈS VERBAL

Ouverture de la séance à 20H00

Sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis FOURCADET à ce présent,

Les membres du bureau ont été régulièrement convoqués et reconnaissent avoir reçu l'ordre du jour du présent comité.

Membres présents à l'INJ

Mr Jean-Louis FOURCADET, Mr Franck DESPAGANT, Mme Sylvie BRENEZ, Mr Éric SCHOUMSKI

Membres présents en visioconférence

Mme Cécile HAMOT, Mr Jean-Jacques SAUVAGE, Mr Mohamed MOHATTA, Mr Julien GOULLON, Mr Anthony COUÉ, Mr Marc RAGONA, Mme Coralie TEXIER, Mme Christiane DAVID, Mme Valérie BURIE, Mr Dominique DUPUIS, Mme Corine MARIE dit MOISSON

Absents (excusés)

Mme Fanny HAMOT, Mr Alexandre BOTTA

Invitée

Mme Magali BATON, secrétaire général FFJDA

Le Président constate que le quorum requis est atteint et que le comité peut valablement délibérer sur les résolutions ci-dessous.

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous les membres.

Intervention de Mme Magali BATON, secrétaire général FFJDA invitée par le président pour ouvrir le comité de direction :

Magali a félicité les membres du comité de direction pour leur élection. Elle a précisé quelques points :

- 4 ans dans une olympiade cela passe très vite
- Nous avons beaucoup de travail devant nous
- Les nouvelles modalités de l'élection du CNKDR avaient amené des questionnements mais le service juridique y avait répondu et qu'il fallait maintenant avancer
- Il est nécessaire de revoir les modalités des prochaines élections au niveau régional comme national, et cela a été demandé prioritairement au président du CNKDR pour cadrer les élections.

Magali a aussi rappelé que son objectif est de conserver le CNKDR au sein de la FFJDA mais que le bon fonctionnement de notre comité en était une condition.























1. Election du second vice-président

Sur proposition du président, Mr Julien GOULLON

Contre: 3 Abstention: 1 Pour: 11

<u>DÉCISION</u>: Mr Julien GOULLON est élu second vice-président

2. Election des responsables de département :

Département Communication : Mme Corinne MARIE dit MOISSON / Mr Mohamed MOHATTA

Contre: 1 Abstention: 1 Pour: 13

<u>DÉCISION</u>: Mme Corinne MARIE dit MOISSON / Mr Mohamed MOHATTA élus

Département Développement : Mr Jean-Louis FOURCADET / Mme Valérie BURIE

Contre: 0 Abstention: 0 Pour: 15

DÉCISION: Mr Jean-Louis FOURCADET / Mme Valérie BURIE élus

Département Enseignement : Mme Christiane DAVID / Mr Julien GOULLON

Contre: 0 Abstention: 0 Pour: 15

DÉCISION : Mme Christiane DAVID / Mr Julien GOULLON élus

Département Grades : Mme Christiane DAVID / Mr Alexandre BOTTA

Contre: 0 Abstention: 0 Pour: 15

DÉCISION: Mme Christiane DAVID / Mr Alexandre BOTTA élus

Département Sportif : Mr Anthony COUÉ / Mme Sylvie BRENEZ

Contre: 0 Abstention: 0 Pour: 15

<u>DÉCISION</u>: Mr Anthony COUÉ / Mme Sylvie BRENEZ élus





















Département Haut-Niveau :

Mr Dominique DUPUIS / Mme Cécile HAMOT ou Mme Coralie TEXIER / Mr Éric SCHOUMSKY Mr DUPUIS retire sa candidature à la suite de sa non-élection au poste de vice-président, Mme HAMOT retire sa candidature également.

Le vote porte donc sur la candidature du binôme Coralie TEXIER / Éric SCHOUMSKY

Contre: 2 Abstention: 0 Pour: 13

DÉCISION: Mme Coralie TEXIER / Mr Éric SCHOUMSKY élus

REPARTITION DES COORDINATEURS DE DEPARTEMENTS:

Communication	Mme Corinne MARIE dit MOISSON	Mr Mohammed MOHATTA
Développement	Mme Valérie BURIE	Mr Jean-Louis FOURCADET
Enseignement	Mme Christiane DAVID	Mr Julien GOULLON
Grades	Mme Christiane DAVID	Mr Alexandre BOTTA
Haut-Niveau	Mme Coralie TEXIER	Mr Éric SCHOUMSKY
Sportif	Mme Sylvie BRENEZ	Mr Anthony COUÉ

3. Point sur le budget, intervenant Éric SCHOUMSKY

Un audit financier est en cours afin d'apurer les écarts entre la FFJDA et le CNKDR et de s'assurer du traitement comptable de certaines opérations.

De nombreux dépassements budgétaires sont constatés.

Des garantis ont été discutées avec la FFJDA afin d'assurer les principaux évènements de fin d'année budgétés, notamment : stage international, stage jeune, championnat du monde Chanbara.

Accord avec la FFJDA pour considérer une première version du budget 2025 sur la base de celle validée en AG. Les demandes budgétaires 2025 vont être envoyées d'ici fin novembre aux départements et commissions.

Un compte-rendu sur l'atterrissage 2024 et une nouvelle version du budget 2025, incluant les sujets de remboursement de l'organisation des IR 2024 aux régions et la dotation pour les IR 2025, sera proposé lors du prochain CD de décembre.





















4. Kendo Mag

La question porte sur la poursuite de l'édition du magazine.

Contre: 0 Abstention: 0 Pour: 15

<u>DÉCISION</u>: continuer la production du magazine avec différentes idées proposées pour sa promotion.

- Prix préférentiel pour les licenciés au moment où ils prennent leur licence
- Augmenter les ventes des anciens numéros
- Promotion en région
- Stands sur les stages...

5. Exception de nationalité, Mme Lyna MAAZIZ

Mme MAAZIZ demande l'autorisation de bénéficier d'une exception de nationalité afin de participer aux EKC 2025 sous drapeau Turc.

Contre: 0 Abstention: 1 Pour: 14

DÉCISION: la demande est validée

Mr GOULLON porte à la connaissance du comité directeur que le point de règlement portant sur la participation à 2 championnats nationaux de 2 pays différents est inapplicable car difficilement contrôlable.

6. Candidatures au FY2024 International Kendo Leaders' Seminar

Sont étudiées les candidatures de Messieurs NAKABAYASHI, ANDREEV et NGUYEN.

Est portée à la connaissance du CD l'erreur de gestion de la candidature de Mr NAKABAYASHI pour le stage précédent qui a conduit à une annulation de son inscription, il est proposé de retenir sa candidature pour cette saison.

Contre: 0 Abstention: 0 Pour: 15

DÉCISION: la candidature de Mr NAKABAYASHI Koichi est retenue

Le dossier d'inscription est à envoyer avant le 02/12/2024.

Des lettres sont à envoyer pour notifier Messieurs ANDREEV ET NGUYEN de ce choix, ils pourront de nouveau candidater pour la saison prochaine.























Questions diverses

Mme Cécile HAMOT pose sa démission. Le président lui indique la nécessité de lui envoyer un mail de confirmation pour que celle-ci puisse être prise en compte.

Un annuaire à jour à disposition des licenciés sur le site internet est demandé

L'ordre du jour étant épuisé, ainsi que les questions diverses, et plus personne ne demandant la parole, le Président lève et clôture la séance à 22h00.

Le prochain CD se déroulera le 18/12/2024 à 19H30 en présentiel et/ou visioconférence.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture, a été signé par le Président et le Secrétaire Général.

Le Président Jean-Louis FOURCADET

A service of the serv

La Secrétaire Générale Coralie TEXIER



















